

Monsieur LABORIE André
N° 2 rue de la forge
31650 Saint Orens.
« Courrier transfert »
Tél : 06-14-29-21-74.
Tél : 06-50-51-75-39
Mail : laboriandr@yahoo.fr

Le 9 avril 2015

PS : « *Actuellement le courrier est transféré automatiquement au CCAS : 2 rue du Chasselas 31650 Saint Orens : **article 51 de la loi N°2007 du 5 mars 2007 décret N°2007 et 2007-1124 du 20 juillet 2007 relatifs à la domiciliation des personnes sans domicile stable et suite à la violation du domicile en date du 27 mars 2008 par Monsieur TEULE Laurent, domicile actuellement occupé par un tiers sans droit ni titre régulier soit Monsieur REVENU et Madame HACOUT*** »). « **En attente d'expulsion** »
Que la violation de domicile est un délit continu qui a été reconnue officiellement par procès verbal de gendarmerie du 20 août 2014.

Maître GOURBAL Philippe
Avocat au barreau de Toulouse
2, cheminement Henri Bosco
Résidence Agora
31000 TOULOUSE

FAX : 05.62.26.28.90

gourbal.philippe@actu-avocats.com

Lettre recommandée avec AR : 1A 104 983 9161 0

OBJET : *Appel en cause dans le procès intenté à la SCP huissiers FERRAN 18 rue tripière 31000 Toulouse.*

- Par votre client Monsieur TEULE Laurent demeurant au 51 chemin des carmes 31400 Toulouse.

Maître,

Ce jour il m'a été signifié par huissier de justice **un acte d'appel en cause** à la demande de la SCP d'huissiers FERRAN 18 rue tripière à Toulouse, en l'étude de la SCP d'huissiers A.FERRER-R.PEDAILLE 19 rue Antoine Ricord 31000 Toulouse.

Soit j'ai pris connaissance que la SCP d'huissiers FERRAN a été mise en cause par votre client Monsieur TEULE Laurent et pour m'avoir ouvert son ministère pour signifier des actes réguliers à ma demande.

Qu'il m'a été remis l'intégralité de l'assignation que vous avez rédigée *sauf les pièces reprises en son bordereau.*

Certes que dans les quinze jours j'aurai constitué un avocat au T.G.I d'ALBI pour faire valoir ce que de droit.

- *J'en fais la demande au titre de l'aide juridictionnelle dès à présent.*

Pour respecter les échanges contradictoires de pièces, je vous prie dans l'immédiat de les transmettre par la SCP d'huissiers FERRAN, qui me les fera communiquer par voie électronique.

- *Vous pouvez aussi me les communiquer sur mon mail que vous connaissez et repris en entête de page.*

Soit à ma première lecture, dans vos écrits infondés pour prétendez que le jugement d'adjudication rendu le 21 décembre 2006 a été signifié autant par la Commerzbank que par Madame D'ARAUJO épouse BABILE à des dates différentes à Monsieur et Madame LABORIE séparément à fin que ce dernier soit mis en exécution.

- **Soit je vous prie de me produire les actes de significations du jugement d'adjudication du 21 décembre 2006 qui sont la base fondamentale du litige.**

Sauf erreur ou omission de votre part je vous rappelle que j'ai produit à la gendarmerie de Saint Orens au cours de l'enquête préliminaire en date du 20 août 2014 *le courrier de l'huissier de justice en date du 9 mars 2007* qui indique que la signification n'a pu être possible autant à Monsieur LABORIE André qu'à Madame LABORIE Suzette de ce jugement d'adjudication.

Comme vous le prétendez et comme le Règlement des barreaux vous interdit de porter de fausses informations à un juge, *vous devez détenir les preuves de ces significations.*

- *Soit je reste dans l'attente, de celles ci réception à fin d'éviter de demander au juge par ordonnance sur requête que ces significations soient produites sous astreinte.*

Je vous confirme sauf erreur ou omission de ma part, que Madame D'ARAUJO épouse BABILE ainsi que Monsieur TEULE Laurent n'ont jamais pu être les propriétaires de notre immeuble situé au N° 2 rue de la forge 31650 Saint Orens, *bien que cette information vous déplaie.*

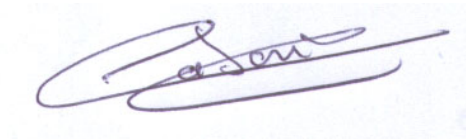
Vous pouvez croire Maître que je porterai dans les jours qui suivent à votre connaissance mes écrits ainsi que mes *conclusions reconventionnelles* que je ferai valoir devant le juge compétent qui se saisira de ce dossier.

A fin de ne pas retarder la procédure que vous avez cru diligenter pour votre client Monsieur TEULE Laurent, ***je vous prie de m'indiquer les références du dossier enregistrées devant le T.G.I d'ALBI ainsi que la chambre qui a été saisie, de la date d'audience qui a été certainement fixée.***

Ce pour faire valoir mon appel en cause, ma demande d'avocat au titre de l'aide juridictionnelle et ma demande de renvoi pour conclure, l'avocat étant obligatoire.

Dans cette attente, je vous prie de croire, l'expression de mes salutations distinguées.

Monsieur LABORIE André.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'André Laborie', with a large, sweeping flourish underneath.

PS :

I / Copie du courrier que j'adresse à la SCP MAIGNAL, Avocats demeurent 8 rue Roquelaure 81000 Albi, Avocats postulant.

II / Copie du courrier que j'adresse à Monsieur TEULE Laurent pour que les débats contradictoires et pièces soient communiquées et ***à fin qu'il vous produise les pièces que je vous ai demandé***